

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	23 (1894)
Heft:	12
 Artikel:	Le dessin à l'école primaire
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1038993

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne cherchez jamais les effets. Restez dans votre rôle : priez et faites prier. Effacez votre personne pour laisser tout hommage à Dieu qui est là. Soyez dignes. Repoussez tout ce qui est commun et trivial. Que la crainte de n'être pas goûtés ne vous arrête pas. Ne flattez jamais les goûts frivoles et ne soyez jamais les colporteurs des cantilènes qui rappellent les concerts et les théâtres. Cherchez votre dignité en vous élevant et non en vous abaissant.

« Si vous n'avez pas fait des études spéciales d'orgue, demandez conseil dans le choix de vos morceaux. N'improvisez pas, si vous ne vous en sentez pas le talent. Il est fort difficile d'improviser.

« Un bon conseil encore en finissant : Ne montez jamais à l'orgue sans être prêts, sans avoir étudié tout ce que vous devez jouer, sans avoir écrit tout votre plain-chant. Ce n'est qu'à ce prix que vous parviendrez à cette grande chose, qui est l'idéal pour l'organiste catholique : *faire prier l'orgue.* »

D.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

D'après le cours de méthodologie du dessin donné par M. E. Martin, professeur à l'Ecole professionnelle de Genève, aux participants au cours normal de Hauterive, du 20 août au 6 septembre 1894.

I. Introduction

Pendant trop longtemps le dessin a été considéré comme un art d'agrément auquel pouvaient seuls aspirer de rares prédestinés. On est enfin revenu de cette grave erreur et le dessin est aujourd'hui rendu presque partout obligatoire dans les écoles primaires.

C'est qu'on a compris que cette branche est le commencement, ou mieux, le complément nécessaire de toute éducation à tendance professionnelle. Restaurer, relever les professions manuelles, les métiers, est une des grandes idées de notre temps, idée féconde qui, dans le domaine de la petite industrie, si négligée naguère, a produit déjà quelques heureux résultats. L'école ne peut rester indifférente à ce mouvement. N'est-ce pas sa mission de préparer l'avenir ; il faut donc qu'elle entre dans la voie nouvelle en donnant au dessin son complet épanouissement.

Au reste, cet enseignement, bien conduit, produira des effets sensibles au point de vue de la culture générale, en devenant l'auxiliaire des autres parties du programme. Si l'on commence la leçon de dessin par l'exposé oral du travail à exécuter, par l'explication des termes servant à désigner les diverses parties

de la figure ou du motif à reproduire, ne sert-on pas efficacement l'enseignement de la langue en augmentant le vocabulaire, si pauvre d'ordinaire, du jeune élève. On trouvera également une relation aussi étroite entre le dessin et les autres branches primaires, notamment l'arithmétique, la géométrie et même la géographie.

Qu'est-ce donc que le dessin, sinon un moyen aussi prompt, souvent plus explicite que l'écriture et même que la parole, de traduire sa pensée, moyen universel qui permet plus aisément que l'autre procédé graphique de fixer sur le papier la représentation d'un objet, les conceptions de la pensée ou le produit de l'imagination. C'est par le dessin qu'on formera le coup d'œil, qu'on apprendra « à voir », qu'on exercera la main de l'enfant, qu'on développera ses aptitudes, qu'on l'amènera à apprécier les œuvres artistiques, en un mot qu'on commencera son éducation professionnelle. Voilà bien les résultats que produiront les leçons de dessin à l'école primaire. Combien de branches du programme peuvent en inscrire autant à leur actif ?

II. La méthode genevoise

La méthode de dessin adoptée pour les écoles du canton de Genève et que M. le professeur Martin a été chargé d'enseigner aux participants du dernier cours normal comprend, ainsi qu'on l'a vu dans notre précédent article, six parties correspondant aux six années du cycle des études primaires. C'est un cours rigoureusement progressif, partant des éléments les plus élémentaires pour s'élever par une marche insensible jusqu'aux premières notions de la perspective. Ceux de nos collègues qui, comme nous, ont été formés au dessin à une époque où le vent des exigences professionnelles n'enflait point sa voile et qui ont constaté avec quelle facilité ils ont vaincu les difficultés accumulées à la fin du cours, conviendront sans peine que la méthode genevoise possède sur ses devancières ce premier avantage d'être bien graduée.

L'un des buts de cette méthode est, comme on l'a vu, de concourir à la culture générale et de favoriser l'enseignement de beaucoup d'autres branches; un autre tout aussi essentiel est celui de viser au développement des facultés de l'enfant: l'observation, la réflexion, l'imagination. Après avoir donné, par exemple, sur les lignes, leurs raccordements et leurs multiples combinaisons, toutes les explications accessibles à l'esprit des élèves de première année; après avoir épuisé la série des exercices préliminaires dans un ordre strictement progressif, on présente aux enfants un objet simple dont on a soin de faire remarquer les lignes principales (observation); puis, adoptant une unité de mesure — module — proportionnée aux dimensions du modèle (réflexion) on en fait reproduire l'image. De nouveaux motifs seront proposés et, à leur tour,

les élèves seront appelés à chercher d'autres sujets de même genre dont ils relèveront le croquis (imagination).

L'idée maîtresse de la méthode est de rendre l'enfant apte à décomposer un objet en ses grands linéaments, à les représenter ensuite, d'abord de force (élévation), pour les reprendre plus tard avec des éléments de relief (perspective). Par ces éléments de relief, on ne doit point entendre encore la perspective normale ou rationnelle ; mais bien plutôt ce qu'on est convenu d'appeler la perspective cavalière dont les règles précises et, pour ainsi dire, mathématiques, en rendent la compréhension particulièrement aisée. Ce sera la tâche des trois dernières années. Vers la fin des cours, en V^e, puis en VI^e année et surtout dans les écoles secondaires et professionnelles, on donnera aux élèves des notions de perspective normale, non point tant en raison de son utilité pratique, — car la perspective cavalière sera toujours considérée comme répondant le mieux aux besoins des divers métiers ; — mais surtout en vue de faire comprendre ce qu'il y a de conventionnel dans cette dernière manière de figurer le relief.

De même qu'avec toute autre méthode, les résultats obtenus par la méthode qui nous occupe ne seront pas nécessairement brillants chez les jeunes élèves. Il n'est point facile de faire acquérir de suite à l'œil cette rectitude et à la main cette légèreté exigée dans le dessin large et correct. L'œil, pourtant, se cultive plus rapidement que la main, car l'enfant a, en quelque sorte, l'habitude innée d'appuyer trop fortement sur le papier avec le crayon et de serrer celui-ci d'une manière trop nerveuse.

Ne résulte-t-il pas de cette constatation que si l'on ne veut pas décourager l'élève dans ses premiers pas sur cette nouvelle voie, il ne faudra pas exiger au commencement une exécution parfaite, mais porter toute l'attention sur la tenue du crayon, interdire la règle et autres moyens similaires de faciliter le dessin à main levée, enfin obliger les jeunes auditeurs à suivre avec attention la leçon donnée au tableau et à retenir les explications ou définitions données.

Un autre point capital dans la méthode de Genève c'est de condamner sans retour l'usage du papier quadrillé ou pointillé, les cahiers préparés où l'unique souci de l'élève consiste à suivre au mieux et à renforcer les traits faiblement tracés du dessin, cahiers dont on a fait jadis un si prodigieux abus. Condamnées aussi les estampes lithographiées, les collections de modèles, non parce qu'ils sont nuisibles à l'enseignement, mais parce que ces motifs tout préparés constituent un oreiller de paresse pour certains maîtres qui, après avoir proposé à leurs élèves l'imitation de ces modèles se croient dispensés de préparer eux-mêmes le travail et d'y associer les efforts de leurs disciples,

Ici encore, en modifiant un peu l'antique adage, on pourra dire : « Le dessin sera ce que vaudra le maître. »

III. Le dessin à l'école enfantine ou à l'asile

La méthode de dessin en vigueur dans le canton de Genève trouve une première application à l'Ecole enfantine. Voici le programme détaillé de cet enseignement rudimentaire :

I^{re} année, 3-4 ans. Les enfants sont préparés au moyen du matériel Fröbel.

II^e année, 4-5 ans. Premiers essais de dessin. L'élève forme sur l'ardoise pointée des rangées en disposant les cubes du 2^{me} don Fröbel, les petites surfaces, les bâtonnets. Les rangées sont ensuite dessinées sur l'ardoise pointée.

III^e année, 5-6 ans. Continuation des exercices au moyen des cubes, carrés et bâtonnets. Dessin d'après le pliage. Dispositions ornementales obtenues par la combinaison des droites qui sont fournies par des bâtonnets et le pliage. Préparation au dessin contenant des courbes. Composition, dessin de mémoire.

IV^e année, 6-7 ans. Division de la ligne droite en 2, 4, 8, 3, 6. Application à des motifs de décoration. Combinaison de droites et de courbes. Composition Figures géométriques : triangle carré, rectangle. Dessin d'objets usuels sans indication de relief. Dessin de lettres capitales en caractères imprimés. Quelques essais de dessin de feuilles par le décalque des points.

Comme on le voit, par ce programme restreint sans doute, mais précis dans ses développements, il est possible d'aborder avec l'âge le plus tendre l'enseignement du dessin. Ces leçons, sagelement limitées, suffisent pour préparer excellemment l'entrée à l'école primaire. Il convient de dire ici que le programme de I^{re} année de l'école primaire est en tout point identique à celui de la dernière année de l'école enfantine, car à Genève tous les ordres scolaires sont rigoureusement raccordés.

Des discussions retentiront longtemps encore sur le mérite et la valeur de ce premier enseignement ; pour le combattre, ses adversaires ne délaissent jamais le vieil argument du surmenage. Il n'en restera pas moins acquis que jusqu'au jour où dans les classes laborieuses des centres populaires et industriels, la mère de famille ne sera plus obligée d'accepter un travail salarié en dehors de son foyer, les écoles enfantines, en tant que salles d'asile, auront leur raison d'exister. En dehors de là, cette question reste intacte.

Mais puisque ces écoles enfantines répondent à une nécessité de l'époque, il importe de leur imprimer une direction conforme aux besoins du jeune âge. Il faut que les exercices de cette première scolarité donnent une entière satisfaction au désir ardent d'activité et de changement que manifestent la généralité des petits enfants ; il faut qu'ils trouvent dans ces asiles, avec les soins et la surveillance attentive de la mère, les distractions et les jeux de leur âge. Les heures qu'ils passeront à l'école enfantine ne doivent pas se traduire par une fatigue intellectuelle. Ce seront des moments où leurs maîtresses

s'appliqueront à donner un certain développement à leurs facultés qui s'ignorent encore, à leur inculquer l'habitude du langage et les premiers rudiments de la science, passe temps agréable et utile qu'ils préféreront bientôt au vagabondage de la rue. Voilà comment on a compris à Genève ces écoles pour les tout petits ; aussi, grâce aux jeux Frœbel, à l'enseignement enjoué du dessin et des autres branches, ont-elles pu être rendues semi-obligatoires.

Pourra-t-on arriver à ce résultat dans nos localités fribourgeoises où existent des institutions de ce genre ? Pourra-t-on obtenir une réforme dans ce premier enseignement ? L'Etat seul serait en mesure de le faire ; mais son ingérence et son contrôle en ce domaine l'obligerait à concourir par des subsides réguliers au soutien de ces œuvres créées par de généreuses initiatives. Ces écoles rendent des services signalés en retirant de la rue une foule d'enfants envers lesquels leurs parents ne peuvent et parfois ne savent remplir les devoirs de la vigilance. Elles en rendraient de plus grands encore si on pouvait les transformer en écoles frœbeliennes. Mais l'agrandissement et l'aménagement rationnel et hygiénique des locaux, l'achat du matériel, la rétribution du personnel enseignant exigent des fonds que seuls l'Etat où les communes pourraient fournir. Quand les pouvoirs publics auront résolu le problème, il sera temps de s'intéresser à la méthode de dessin qu'il conviendra d'adopter pour cet ordre scolaire. Jusqu'alors, il nous sera plus utile de nous occuper de l'enseignement du dessin approprié aux écoles primaires.

Nous aborderons cette partie avec le premier numéro de l'année prochaine.

DE L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

(Suite.)

§ 9. La Sainte Communion

A. *Importance.* — Tous les sacrements contiennent et communiquent la grâce. Dans le Très Saint-Sacrement de l'autel, Jésus-Christ, l'auteur et le distributeur des grâces, est réellement et substantiellement présent. C'est le mémorial infiniment précieux de ses souffrances et de sa mort douloureuse, le gage très doux de la charité inépuisable de son cœur. L'usage de cet aliment céleste communique à l'âme force, vie et santé et la rend capable de produire les œuvres surnaturelles de vertu et de sainteté.

1. La Communion allume la flamme qui maintient la dévotion ;
2. Elle est la vraie manne qui renferme toute espèce de douceurs ;